**XXXXX**

APT CCC

SSSS RUE AZE

92500 RUEIL-MALMAISON

**Préfecture des Hauts-de-Seine  
DII - Bureau du séjour des étrangers – Section instruction**

167-177 AVENUE JOLIOT-CURIE

92013 NANTERRE CEDEX

**OBJET : Demande de carte « passeport talent - salarié qualifié - exercice d'une activité salariée »  
LETTRE RECOMMANDÉE AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION**

Madame, Monsieur,

Par la présente, j’ai l’honneur de vous solliciter pour l’obtention d’un titre de séjour salarié ‘‘qualifié ’’.

Je suis titulaire d’un diplôme de niveau M1 (Bachelor) et d’un diplôme d’ingénieur (Master Of Science). Actuellement détenteur d’une autorisation provisoire de séjour de 12 mois délivrée le 01 septembre 2016 par la sous-préfecture de Palaiseau, j’ai signé le XX/XX/2017 un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) auprès d’EDF, prévoyant une rémunération mensuelle de XXX euros brut sur treize mois (soit XXXX euros brut annuels hors primes).

J’ai pris connaissance de mon éligibilité à la carte de séjour pluriannuelle « passeport talent », plus spécifiquement à la carte « salarié qualifié - exercice d'une activité salariée » (1° de l’article L. 313-20 du code de l’entrée et du séjour des étrangers et du droit d’asile). N’ayant pas obtenu suffisamment d’informations au sujet de la procédure d’obtention de cette carte pluriannuelle, je joins au cerfa spécifique à la catégorie salarié qualifé (15614\*01) dûment rempli les documents énoncées dans l’article 8 de l’arrêté du 28 octobre 2016 fixant la liste des pièces à fournir pour l’exercice, par un ressortissant étranger, d’une activité professionnelle salariée.

Conscient d’avoir dépassé le délai de 15 jours de dépôt du dossier après signature du contrat, je vous demande de bien vouloir excuser mon retard, extérieur à ma volonté. Il a été difficile pour les différents organes de l’entreprise de se coordonner pour réunir les différents documents officiels requis. Les périodes de vacances successives et les arrêts maladie de plusieurs personnes clés du processus ont grandement perturbé le circuit de validation.

Etant titulaire d’une APS, ma situation de l’emploi ne m’est pas opposable (article L311-11 du code de l’entrée et du séjour des étrangers et du droit d’asile). J’ai tout de même tenu à vous fournir les justificatifs des recherches effectuées par mon employeur auprès des organismes concourant au service public de l’emploi et une lettre motivant mon recrutement.

Je soussigné Abdel EL BEL certifie sur l’honneur l’exactitude des informations transmises.